



Pour diffusion immédiate
Le mardi 1^{er} mars 2005

COMMUNIQUÉ

Ottawa devrait donner à la marine un rôle important dans la sécurité, ici et à l'étranger

***Institute for
Research on
Public Policy***

***Institut de
recherche
en politiques
publiques***

Montréal – Ottawa ayant rejeté la participation du Canada au bouclier antimissile américain, l'attention des Américains pourraient maintenant se porter sur les possibilités de collaboration dans le domaine de la sécurité maritime du continent. Selon une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org), le Canada a besoin d'une marine capable de protéger ses intérêts au pays et à l'étranger afin d'assurer le bien-être physique et économique de sa population dans le contexte de la guerre au terrorisme.

L'auteur de l'étude, Joel Sokolsky (Collège militaire royal du Canada), explique que depuis plus d'un siècle, le Canada et les États-Unis ont concentré leurs efforts et leurs ressources navales sur les interventions menées à l'étranger, puisque les menaces à leur sécurité s'y retrouvaient.

Mais, depuis les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont pris conscience de l'importance de protéger leur propre territoire en particulier les eaux continentales, les ports et les voies d'accès maritimes. La structuration et la mise en œuvre de cette réorientation stratégique continuent de faire l'objet d'analyses et de discussions au sein de l'administration américaine, notamment en ce qui a trait aux rôles et missions de la marine et de la garde côtière américaines.

Dans le passé, la Marine canadienne est intervenue dans le cadre de missions de protection de la pêche et de recherche et sauvetage. Elle doit désormais, dans le contexte de la menace terroriste et des relations de défense mutuellement bénéfiques que le Canada entretient depuis longtemps avec les États-Unis, mettre encore davantage l'accent sur la sécurité maritime du territoire national en plus de contribuer aux interventions à l'étranger.

La Garde côtière du Canada, contrairement à celle des États-Unis, n'est pas une force militaire. Le Canada ne peut donc s'appuyer que sur un seul instrument pour toutes les missions, aussi bien intérieures qu'extérieures. Dans la définition de la politique militaire canadienne, le Canada devra donc accorder une importance toute particulière au choix des rôles, des missions et de l'équipement de la Marine.

L'auteur fait toutefois valoir que les mesures prises pour accentuer le rôle de la Marine dans la défense du territoire national ne doivent pas servir de prétexte pour abandonner ses opérations et ses capacités d'intervention à l'étranger.

Qu'est-ce que cela signifie du point de vue de l'amélioration de la flotte navale et du programme d'acquisition d'équipement? Sokolsky présente plusieurs options, qui nécessitent toutes un financement accru :

- § maintien et développement du programme de prolongation de la vie de l'équipement des frégates;
- § acquisition de navires destinés à combler l'écart entre les grosses frégates et les petites embarcations servant à la défense côtière;
- § mise en place d'un agencement des forces qui englobe les capacités des destroyers;
- § poursuite et expansion de la collaboration de la Marine avec d'autres ministères dans les dossiers relevant de la sécurité maritime.

S'il reste encore beaucoup de travail à faire, l'auteur reconnaît toutefois que le gouvernement a adopté une approche globale qui se compare favorablement avec les efforts déployés par les États-Unis.

« Guarding the Continental Coasts : United States Maritime Homeland Security and Canada » est le plus récent cahier *Enjeux publics* qui paraît dans la série Sécurité nationale et interopérabilité militaire, publiée par l'IRPP. L'étude est maintenant disponible en ligne, en format Adobe (.pdf), sur le site Web de l'Institut au www.irpp.org.

-30-

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, prière de s'abonner à notre service de distribution en ligne, au www.irpp.org.

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme sans but lucratif national et indépendant basé à Montréal.

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)

Directrice des communications et des relations publiques (IRPP.org)

Bureau : (514) 985-2461, poste. 324 – Cellulaire : (514) 235-8308